

Instruction générale sur le tir de l'Infanterie

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Instruction générale sur le tir de l'Infanterie . troisième partie, le tir aux armes individuelles à tir tendu : E. le tir au fusil à répétition modèle F2 : approuvé le 19 décembre 2000, sous le n° 12109/EAI/DEP / Ministère de la Défense ; Direction des Etudes et de la Prospective de l'Infanterie

Auteur(s) : France Ministère de la défense 1936-....

Autre(s) responsabilité(s) : France, État-major de l'armée de terre - Éditeur scientifique
France, Bureau Instruction - Éditeur scientifique

Description matérielle : 1 vol. (73 p.) : ill. ; 21 cm

Sujet - Collectivité : France Armée. Infanterie. -- Règlements

Sujet - Nom commun : Tir militaire -- Règlements